

me et s'entretenait avec lui. Le président du conseil... Le maintien de l'ancien article supprimé par le Sénat...

Allocation du Président

Le président constate à quel point la session extraordinaire a été laborieuse. En 56 jours, la Chambre a tenu six sessions...

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

LES MESSSES DE MINUIT D'imposantes cérémonies ont eu lieu durant la nuit de lundi à mardi dans toutes les églises...

LE DÉCRET DE CLÔTURE

M. WALDECK-ROUSSEAU donne lecture du décret de clôture. Le Président. — Conformément au décret du président de la République...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes en remplacement de droits d'octroi sur les boissons hygiéniques...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

droits de la France en Extrême-Orient, soit arrivé récemment à Tien-Tsin ? Est-il vrai qu'il en est reparti presque aussitôt pour le Tonkin...

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

LES MESSSES DE MINUIT D'imposantes cérémonies ont eu lieu durant la nuit de lundi à mardi dans toutes les églises...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

de 1792 à 1795 le théâtre de la guerre. Si aucun fait mémorable n'est venu, comme pour Lille et Tournai, donner à notre ville le lustre de la gloire...

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

LES MESSSES DE MINUIT D'imposantes cérémonies ont eu lieu durant la nuit de lundi à mardi dans toutes les églises...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

Il existait en 1801, à Roubaix, une compagnie de francs-maçons-architectes, ou confrérie de Madame Sainte-Barbe, instituée en 1608 par Lamoral, prince de Ligne...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

LE SURNIS. — On sait qu'à la dernière séance du Conseil municipal, M. le Maire de Roubaix a annoncé aux conseillers que le gouvernement accordait à la ville de Roubaix un surris d'application de la loi du 27 décembre 1897...

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

LES MESSSES DE MINUIT D'imposantes cérémonies ont eu lieu durant la nuit de lundi à mardi dans toutes les églises...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

faillites et liquidations ont été ouvertes en 1900 contre 148 en 1899. Avant de terminer et de reprendre le cours de nos travaux, permettez-moi de vous dire, Monsieur le préfet et Monsieur le commissaire, Messieurs les juges et Messieurs les huissiers auditeurs, combien le Tribunal est heureux de saisir cette occasion qui lui offre l'opportunité de vous remercier du concours précieux que vous m'avez prêté et que vous voudrez bien lui continuer pour la bonne et prompt expédition des affaires qui lui sont soumises...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

LE SURNIS. — On sait qu'à la dernière séance du Conseil municipal, M. le Maire de Roubaix a annoncé aux conseillers que le gouvernement accordait à la ville de Roubaix un surris d'application de la loi du 27 décembre 1897...

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

LES MESSSES DE MINUIT D'imposantes cérémonies ont eu lieu durant la nuit de lundi à mardi dans toutes les églises...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. FALLIÈRES ouvre la séance à cinq heures. M. MONTEYER dépose son rapport sur le régime fiscal des successions...

LA FRANCE, LÉON XIII ET GUILAUME II

A propos de l'interview de Léon XIII. — Nouvelle tentative de Guillaume II pour s'approprier du privilège de la France en Extrême-Orient...

DERNIÈRE HEURE

3<sup>e</sup> ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial.) 3<sup>e</sup> ÉDITION

Le Nouvel An à l'Elysée

UN TÉLÉGRAMME DU TSAR A M. LOUBET Paris, 31 décembre. — Le président de la République a reçu, à l'occasion du 1er janvier de nombreux télégrammes de félicitations et de souhaits. Des députés de S. M. l'empereur de Russie, de S. M. le roi des Belges, de S. M. le roi de Portugal, de S. A. le prince de Bulgarie sont arrivés à l'Elysée cette après-midi. Le télégramme de S. M. l'empereur de Russie était ainsi conçu :

« Livadia, 31 décembre, 6 heures 20 soir. Son Excellence, Monsieur Emile Loubet, Président de la République Française, à Paris. « Il tient à cœur, M. le président, de vous offrir à l'occasion de l'année qui commence, mes cordiales félicitations et de vous renouveler l'expression de vos vœux sincères et fervents que nous ne cessons, l'impératrice et moi, de former pour la prospérité et la gloire de la France amie. « Signé : Nicolas. »

« Le président de la République s'est empressé de répondre. « Paris, 31 décembre, 9 heures 05 soir. « A S. M. l'empereur Nicolas, à Livadia. Je remercie Votre Majesté des cordiales félicitations qu'elle m'adresse, et des vœux qu'elle forme pour le grand et la prospérité de la France. Je prie Votre Majesté d'agréer ceux que je forme pour le rétablissement complet de sa santé, pour son bonheur, pour celui de S. M. l'impératrice, et pour la prospérité et la gloire de la Russie. « Signé : Emile LOUBET. »

Il convient de remarquer que, contrairement au texte communiqué par les dépêches télégraphiques, — la dernière remonte à l'inauguration du monument de M. Carnot à Lyon, — le Tsar a parlé aujourd'hui seulement de la France amie sans ajouter l'expression : alliée. Dans pareille circonstance, on ne pourrait trop dire un oubli.

L'ARCHEVÊQUE DE PARIS A L'ÉLYSÉE

Paris, 31 décembre. — Le cardinal Richard a l'habitude d'aller présenter ses vœux de bonne année au président de la République la veille du jour de l'an. Conformément à cette habitude, l'archevêque de Paris s'est rendu, ce soir, à 6 heures à l'Elysée. L'entretien de cette année a emprunté un caractère spécial du fait de la publication récente de la lettre du Souverain Pontife. Il est certain que le président et le prélat ont dû échanger quelques vues à cet égard.

LA MESSSE DE MINUIT À LA BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR À MONTMARTRE

Paris, 31 décembre. — Au Sacré-Cœur, à minuit, a été célébré, au milieu d'une énorme affluence une messe, pour saluer l'avènement du XX<sup>e</sup> siècle. Dès 11 heures la gigantesque nef, les côtes et les tribunes de la basilique étaient archi-comblées. L'assistance pouvait être évaluée à 8.000 personnes. Le maître-autel était tout illuminé et entouré de drapeaux. Une procession de plus de 2.000 hommes a parcouru toute l'église. A sa tête, marchait le général de Charette, portant l'authentique bannière de Fatay, suivi d'un groupe important de braves qui avaient combattu à ses côtés à Leizy. Parmi les autres assistants nous avons remarqué le comte de Franqueville membre de l'Institut le général Récamier.

A 10 heures 50, exactement, la queue de la procession pénétrait dans la nef. Le Père Lemais, supérieur des chapelains du Sacré-Cœur, montait alors en chaire, et, d'une voix vibrante, clamait des paroles d'adoration et contrition que toute l'assistance, après lui, répétait.

Monsieur dit le Père Lemais, dans cinq minutes, nous entrons dans le XX<sup>e</sup> siècle, que chacun se recueille en silence. Le moment était vraiment impressionnant. Tout à coup, dans le silence le plus religieux, Phéologie se souleva et lentement donna coup. Comme le deuxième vibration s'élevait, le Père Lemais dit : « Monsieur, nous sommes entrés dans le XX<sup>e</sup> siècle ;

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Nouvel échec des Anglais. — Une ville surprise par les Boers. — Onze tués et vingt-six blessés. Londres, 31 décembre. — Lord Kitchener télégraphie (officiel), Pretoria, 30 décembre : Les Boers ont surpris Helvetia à deux heures et demie ce matin. Il s'empare d'un canon de quatre livres. Une patrouille anglaise est surprise à l'aube et a abandonné leur canon temporairement, mais ensuite les Boers abandonnent le canon qu'ils placèrent au milieu de leurs prisonniers anglais. Les Boers ne captureront aucune gargarose. Il y a eu 11 Anglais tués et 26 blessés dont quatre officiers. La colonne anglaise envoyée de Machadodorp est arrivée trop tard.

LA POSITION DE HELVETIA

Londres, 31 décembre. — Le « Standard » dit que, d'après son correspondant au Cap les troupes anglaises qui occupent Helvetia ont été surprises par les Boers et que les soldats du régiment de Northumberland ne se sont rendus que lorsque leurs munitions ont été complètement épuisées. Mais il se serait désisté de savoir comment il se fait qu'un détachement anglais se soit trouvé inopinément entouré de 3.000 Boers et pourquoi un régiment placé sur le sommet d'une colline isolée n'avait qu'aucun point de munitions. Ces redditions continuelles des troupes anglaises sont certainement inquiétantes.

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL D'ENQUÊTE

Paris, 31 décembre. — Dans la soirée le bruit a couru avec persistance que le Conseil d'enquête avait conclu à la culpabilité du commandant Ougnet. Des personnes généralement bien informées nous ont affirmé le fait que la décision avait été prise par quatre voix contre un.

NOMINATIONS DANS LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 31 décembre. — Ministère du commerce. Sont nommés chevaliers : M. Chave, ingénieur à l'école des arts et métiers de Lille, ancien directeur de l'école nationale pratique d'ouvriers et de contre-maîtres de Cluny ; M. Valant Privat, manufacturier à Cambrai, membre de la Chambre de commerce, conseiller municipal de Cambrai.

UN DRAME AU TRIBUNAL CORRECTIF DE BEZIERS

Beziers, 31 décembre. — Un anarchiste, nommé Geyesse, âgé de 30 ans, a tiré cinq coups de revolver sur les juges du Tribunal correctionnel de Beziers. Le substitut Estrade a eu sa robe déchirée par une balle. Geyesse a été arrêté dans le Prétoire. Il n'était dans aucune affaire. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

LE KRACK DE LONDRES

Londres, 31 décembre. — Deux autres agents du Change ont été déclarés en faillite aujourd'hui, à Stock-Exchange. Lord Defferin, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, a donné, vendredi, sa démission de président du groupe des Compagnies minières dont les embarras financiers ont provoqué le krack qui a eu lieu, samedi, au Stock-Exchange.

LES DÉMÉNAGEMENTS PAR LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

Londres, 30 décembre. — Les tempêtes de ces jours derniers ont fait de grands dégâts surtout au centre et à l'ouest de l'Angleterre. La voie ferrée a été coupée dans une dizaine d'endroits ; plusieurs ont été envahies et des villes en partie inondées.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Nouvel échec des Anglais. — Une ville surprise par les Boers. — Onze tués et vingt-six blessés. Londres, 31 décembre. — Lord Kitchener télégraphie (officiel), Pretoria, 30 décembre : Les Boers ont surpris Helvetia à deux heures et demie ce matin. Il s'empare d'un canon de quatre livres. Une patrouille anglaise est surprise à l'aube et a abandonné leur canon temporairement, mais ensuite les Boers abandonnent le canon qu'ils placèrent au milieu de leurs prisonniers anglais. Les Boers ne captureront aucune gargarose. Il y a eu 11 Anglais tués et 26 blessés dont quatre officiers. La colonne anglaise envoyée de Machadodorp est arrivée trop tard.

LA POSITION DE HELVETIA

Londres, 31 décembre. — Le « Standard » dit que, d'après son correspondant au Cap les troupes anglaises qui occupent Helvetia ont été surprises par les Boers et que les soldats du régiment de Northumberland ne se sont rendus que lorsque leurs munitions ont été complètement épuisées. Mais il se serait désisté de savoir comment il se fait qu'un détachement anglais se soit trouvé inopinément entouré de 3.000 Boers et pourquoi un régiment placé sur le sommet d'une colline isolée n'avait qu'aucun point de munitions. Ces redditions continuelles des troupes anglaises sont certainement inquiétantes.

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL D'ENQUÊTE

Paris, 31 décembre. — Dans la soirée le bruit a couru avec persistance que le Conseil d'enquête avait conclu à la culpabilité du commandant Ougnet. Des personnes généralement bien informées nous ont affirmé le fait que la décision avait été prise par quatre voix contre un.

NOMINATIONS DANS LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 31 décembre. — Ministère du commerce. Sont nommés chevaliers : M. Chave, ingénieur à l'école des arts et métiers de Lille, ancien directeur de l'école nationale pratique d'ouvriers et de contre-maîtres de Cluny ; M. Valant Privat, manufacturier à Cambrai, membre de la Chambre de commerce, conseiller municipal de Cambrai.

UN DRAME AU TRIBUNAL CORRECTIF DE BEZIERS

Beziers, 31 décembre. — Un anarchiste, nommé Geyesse, âgé de 30 ans, a tiré cinq coups de revolver sur les juges du Tribunal correctionnel de Beziers. Le substitut Estrade a eu sa robe déchirée par une balle. Geyesse a été arrêté dans le Prétoire. Il n'était dans aucune affaire. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

LE KRACK DE LONDRES

Londres, 31 décembre. — Deux autres agents du Change ont été déclarés en faillite aujourd'hui, à Stock-Exchange. Lord Defferin, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, a donné, vendredi, sa démission de président du groupe des Compagnies minières dont les embarras financiers ont provoqué le krack qui a eu lieu, samedi, au Stock-Exchange.

LES DÉMÉNAGEMENTS PAR LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

Londres, 30 décembre. — Les tempêtes de ces jours derniers ont fait de grands dégâts surtout au centre et à l'ouest de l'Angleterre. La voie ferrée a été coupée dans une dizaine d'endroits ; plusieurs ont été envahies et des villes en partie inondées.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Nouvel échec des Anglais. — Une ville surprise par les Boers. — Onze tués et vingt-six blessés. Londres, 31 décembre. — Lord Kitchener télégraphie (officiel), Pretoria, 30 décembre : Les Boers ont surpris Helvetia à deux heures et demie ce matin. Il s'empare d'un canon de quatre livres. Une patrouille anglaise est surprise à l'aube et a abandonné leur canon temporairement, mais ensuite les Boers abandonnent le canon qu'ils placèrent au milieu de leurs prisonniers anglais. Les Boers ne captureront aucune gargarose. Il y a eu 11 Anglais tués et 26 blessés dont quatre officiers. La colonne anglaise envoyée de Machadodorp est arrivée trop tard.

LA POSITION DE HELVETIA

Londres, 31 décembre. — Le « Standard » dit que, d'après son correspondant au Cap les troupes anglaises qui occupent Helvetia ont été surprises par les Boers et que les soldats du régiment de Northumberland ne se sont rendus que lorsque leurs munitions ont été complètement épuisées. Mais il se serait désisté de savoir comment il se fait qu'un détachement anglais se soit trouvé inopinément entouré de 3.000 Boers et pourquoi un régiment placé sur le sommet d'une colline isolée n'avait qu'aucun point de munitions. Ces redditions continuelles des troupes anglaises sont certainement inquiétantes.

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL D'ENQUÊTE

Paris, 31 décembre. — Dans la soirée le bruit a couru avec persistance que le Conseil d'enquête avait conclu à la culpabilité du commandant Ougnet. Des personnes généralement bien informées nous ont affirmé le fait que la décision avait été prise par quatre voix contre un.

NOMINATIONS DANS LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 31 décembre. — Ministère du commerce. Sont nommés chevaliers : M. Chave, ingénieur à l'école des arts et métiers de Lille, ancien directeur de l'école nationale pratique d'ouvriers et de contre-maîtres de Cluny ; M. Valant Privat, manufacturier à Cambrai, membre de la Chambre de commerce, conseiller municipal de Cambrai.

UN DRAME AU TRIBUNAL CORRECTIF DE BEZIERS

Beziers, 31 décembre. — Un anarchiste, nommé Geyesse, âgé de 30 ans, a tiré cinq coups de revolver sur les juges du Tribunal correctionnel de Beziers. Le substitut Estrade a eu sa robe déchirée par une balle. Geyesse a été arrêté dans le Prétoire. Il n'était dans aucune affaire. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

LE KRACK DE LONDRES

Londres, 31 décembre. — Deux autres agents du Change ont été déclarés en faillite aujourd'hui, à Stock-Exchange. Lord Defferin, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, a donné, vendredi, sa démission de président du groupe des Compagnies minières dont les embarras financiers ont provoqué le krack qui a eu lieu, samedi, au Stock-Exchange.

LES DÉMÉNAGEMENTS PAR LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

Londres, 30 décembre. — Les tempêtes de ces jours derniers ont fait de grands dégâts surtout au centre et à l'ouest de l'Angleterre. La voie ferrée a été coupée dans une dizaine d'endroits ; plusieurs ont été envahies et des villes en partie inondées.

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

LES MESSSES DE MINUIT D'imposantes cérémonies ont eu lieu durant la nuit de lundi à mardi dans toutes les églises...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés, autorisant la ville de Paris à établir des taxes directes et indirectes...

SÉNAT

Séance du 31 décembre 1900. PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES, président. La séance est ouverte à dix heures.

